

Saint-Etienne, le 20 juin 2018

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Loire

à

Madame, Monsieur
Professeur des écoles stagiaires

académie
Lyon



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Loire

DIPER 1

Affaire suivie par
Nicole MELI

Téléphone
04 77 81 41 46

Télécopie
04 77 81 41 10

Courriel
ce.ia42-diper1@ac-lyon.fr

11 rue des Docteurs Charcot
42023 Saint-Etienne
CEDEX

Madame, Monsieur,

Madame la rectrice de l'académie de Lyon a arrêté ce jour la liste des lauréats au CRPE 2018.

Vous êtes donc affecté dans le département de la Loire.


Je vous félicite pour votre réussite et je vous réunirai le **vendredi 29 juin 2018 à la DSDEN de la Loire, pour procéder à votre affectation. Vous rencontrerez à cette occasion les représentants des pôles de formation du département pour vous désigner un tuteur.**

Les lauréats du 1^{er} groupe sont attendus de 13 h 30 à 15 h en salle A 17. Les suivants pourront choisir leur affectation après 15h00.

Le service d'action sociale des personnels (assistante sociale) sera aussi présent.

Vous recevrez un courrier explicatif sur l'adresse courriel indiquée dans leur dossier d'inscription au concours.

Pour l'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de l'éducation nationale,
par délégation,
l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint



Cyril THOMAS